

FORMATION DES MAITRES D'APPRENTISSAGE

THEME : FORMATION DES MAITRES D'APPRENTISSAGE

LIEU : Chambre de Métiers et de l'Artisanat Loire.Roannais
48 avenue Gambetta à Roanne

DATES : Inscription à une des journées planifiées (voir planning)

CONTENU :

- Mettre en œuvre les différents facteurs favorisant l'accueil du jeune, son intégration dans l'entreprise
- Notions de psychologie des jeunes et leur rapport au travail
- Identifier l'importance de la fonction de Maître d'Apprentissage
- L'utilisation des situations de travail dans la formation : la variété des méthodes et outils pédagogiques
- Evaluer la progression du jeune et l'acquisition des compétences
- Mettre en œuvre une démarche partenariale pour favoriser une alternance intégrative réelle

EFFECTIF : 10 à 15 stagiaires (minimum 10 stagiaires)

FORMATEUR : Marie- France Convert, Psychologue du travail au CERFOP

ASPECT FINANCIER : Prix de revient du stage : 100 €

- **Pour les artisans du Roannais et leurs conjoints non salariés**, participation financière de **15 €**

(Contribution du FAF des Métiers au titre de l'offre régionale de formation déduite)

- **Pour les salariés ou conjoints salariés** : inscription avec chèque de **150 €** et demande individuelle de prise en charge à faire par l'employeur auprès du FAF salariés auquel il cotise, et ce, avant le démarrage de la formation.



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat

Loire • Roannais

BULLETIN REPONSE

A nous retourner par retour de courrier

NOM – Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse de l'entreprise :

Activité de l'entreprise :

Téléphone :

Fax :

Statut :

- Artisan ou gérant salarié ne cotisant pas à l'ASSEDIC (15 €)
 Gérant salarié cotisant à l'ASSEDIC (100 €)
 Conjoint non salarié (15 €) Conjoint salarié (100 €)

Je m'inscris au stage "Formation des Maîtres d'Apprentissage" à la date suivante (*) :
(cochez la case de votre choix)

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Lundi 1 ^o Mars 2010 | <input type="checkbox"/> Lundi 7 Juin 2010 |
| <input type="checkbox"/> Mercredi 17 Mars 2010 | <input type="checkbox"/> Jeudi 17 Juin 2010 |
| <input type="checkbox"/> Lundi 29 Mars 2010 | |
| <input type="checkbox"/> Vendredi 9 Avril 2010 | <input type="checkbox"/> Lundi 5 Juillet 2010 |
| <input type="checkbox"/> Lundi 26 Avril 2010 | |
| <input type="checkbox"/> Lundi 3 Mai 2010 | |
| <input type="checkbox"/> Mercredi 26 Mai 2010 | |

et je joins un chèque de 15 €

J'autorise la Chambre de Métiers Loire.Roannais à percevoir directement de la Chambre Régionale de Métiers - Conseil de la Formation Rhône-Alpes, selon le principe de subrogation, le financement du coût pédagogique de la formation.

J'inscris mon (ou ma) salarié(e) (conjoint salarié, gérant minoritaire salarié compris s'il cotise à l'ASSEDIC) :

NOM Prénom, date de naissance :

et joins un chèque de 150 € Je sollicite le FAF salarié auquel je cotise avant le démarrage de la formation.

Date et signature du chef d'entreprise :

(*) sous réserve d'un effectif suffisant. Dans le cas contraire, nous vous demanderons de choisir une autre date parmi les autres journées programmées